

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

| | |
|-------------------------------------|--|
| NOTICE DE LA REVUE | |
| Auteur(s) ou collectivité(s) | Auteur collectif - Revue |
| Auteur(s) secondaire(s) | Gastine, Louis (1868-1935) |
| Titre | La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie |
| Adresse | Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906 |
| Nombre de volumes | 93 |
| Cote | CNAM-BIB P 980 |
| Sujet(s) | Photographie Périodiques |
| Note | Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection. |
| Permalien | https://cnum.cnam.fr/redir?P980 |
| | |
| LISTE DES VOLUMES | |
| | 10e année. N. 1. 25 janvier 1898 |
| | 10e année. N. 2. 25 février 1898 |
| | 10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898 |
| | 10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898 |
| | 10e année. N. 5. 1er juin 1898 |
| | 10e année. N. 6. 1er juillet 1898 |
| | 10e année. N. 7. 1er août 1898 |
| | 10e année. N. 8. 1er septembre 1898 |
| | 10e année. N. 9. 1er octobre 1898 |
| | 10e année. N. 10. 1er novembre 1898 |
| | 10e année. N. 11. 1er décembre 1898 |
| | 11e année. N. 12. 1er janvier 1899 |
| | 11e année. N. 13. 1er février 1899 |
| VOLUME TÉLÉCHARGÉ | 11e année. N. 14. 1er mars 1899 |
| | 11e année. N. 15. 1er avril 1899 |
| | 11e année. N. 16. 1er mai 1899 |
| | 11e année. N. 17. 1er juin 1899 |
| | 11e année. N. 18. 1er juillet 1899 |
| | 11e année. N. 19. 1er août 1899 |
| | 11e année. N. 20. 1er septembre 1899 |
| | 11e année. N. 21. 1er octobre 1899 |
| | 11e année. N. 22. 1er novembre 1899 |
| | 11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899 |
| | 12e année. N. 25. 1er janvier 1900 |
| | 12e année. N. 26. 1er février 1900 |
| | 12e année. N. 27. 1er mars 1900 |
| | 12e année. N. 28. 1er avril 1900 |
| | 12e année. N. 29. 1er mai 1900 |
| | 12e année. N. 30. 1er juin 1900 |
| | 12e année. N. 31. 1er juillet 1900 |
| | 12e année. N. 32. 1er août 1900 |
| | 12e année. N. 33. 1er septembre 1900 |
| | 12e année. N. 34. 1er octobre 1900 |
| | 12e année. N. 35. 1er novembre 1900 |
| | 12e année. N. 36. 1er décembre 1900 |
| | 13e année. N. 37. 1er janvier 1901 |
| | 13e année. N. 38. 1er février 1901 |
| | 13e année. N. 39. 1er mars 1901 |

| | |
|--|--|
| | 13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901 |
| | 13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901 |
| | 13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901 |
| | 13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901 |
| | 13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901 |
| | 13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901 |
| | 13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901 |
| | 13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902 |
| | 14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903 |
| | 15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904 |
| | 16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904 |
| | 17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905 |
| | 17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905 |
| | 17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905 |
| | 17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905 |
| | 17e année. Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905 |
| | 17e année. Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905 |
| | 17e année. Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905 |
| | 17e année. Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905 |
| | 18e année. Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906 |
| | 18e année. Série nouvelle. N. 8. Février 1906 |

| | |
|------------------------------------|--|
| NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ | |
| | |

| | |
|--------------------------------|---|
| Auteur(s) secondaire(s) volume | Gastine, Louis (1868-1935) |
| Titre | La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie |
| Volume | 11e année. N. 14. 1er mars 1899 |
| Adresse | Paris : Masson & Cie éditeur de La Nature, 1899 |
| Collation | 1 vol. (23-44 [i.e. 22] p.) ; 27 cm |
| Nombre de vues | 24 |
| Cote | CNAM-BIB P 980 (14) |
| Sujet(s) | Photographie Périodiques |
| Thématique(s) | Technologies de l'information et de la communication |
| Typologie | Revue |
| Langue | Français |
| Date de mise en ligne | 26/05/2026 |
| Date de génération du PDF | 26/05/2026 |
| Recherche plein texte | Disponible |
| Permalien | https://cnum.cnam.fr/redir?P980.14 |

LA

Photographie Française

REVUE Mensuelle Illustrée

des Applications de la Photographie à la Science, à l'Art et à l'Industrie

Organe officiel de la Chambre syndicale des fabricants et négociants en Appareils et produits photographiques et de la
Chambre syndicale des OpticiensDirecteur : **LOUIS GASTINE**

SOMMAIRE :

| | |
|--|----|
| Notre Concours d'Instantanées, par M. J. DUBOULOZ, | 23 |
| Palmarès du Concours, | 26 |
| Les Biflins de la Butte-aux-Cailles (Suite), par A. COLLARD, | 31 |
| Obtention d'une variété de positifs directs à la chambre noire par le révélateur à l'Esérine, par M. G. MENCIER, | 35 |

| | |
|--|----|
| velle combinaison d'Hydroquinone et de Paraphénylènediamine, par MM. LEMUSIÈRE FRÈRES et SEYEWETZ, | 36 |
| Les Nouveautés photographiques, | 38 |
| Recettes et procédés, | 50 |
| Bibliographie, | 42 |
| Extrait du procès-verbal de la Chambre syndicale des fournisseurs photographiques, | 13 |

Notre Concours d'Instantanées

Compte-rendu et Palmarès

Tous nos lecteurs savent comment notre concours d'Instantanées est devenu en même temps celui de la Chambre syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie, et comment cette Chambre lui a donné l'ampleur et le succès sans précédent dont nous pouvons être justement fiers. Ils apprécieront donc le sentiment de déférence et de reconnaissance auquel nous obéissons, en cédant tel notre place au Président de cette importante association, M. J. Dubouloz, pour le Compte-rendu de ce Concours et la publication du Palmarès.



Globe de M. A. Deth
L'HIVER A PARIS — PAINCENES

L. GASTINE

Les Jurys d'admission et des récompenses ont terminé leurs opérations et, avant de publier la liste des admis et celle des lauréats, nous tenons à retracer ici les grandes lignes de cette épreuve et à soumettre au public quelques considérations dont l'importance n'échappera à personne et qui pourront être utiles aux amateurs pour des concours prochains.

Puis de 2.700 épreuves nous étions parvenues à la date fixée pour la clôture du concours.

La Commission d'admission, composée du Bureau de la Chambre syndicale et admirablement secondée par M. L. Gastine, le distingué directeur de ce journal, a dû fonctionner pendant 15 jours pour choisir avec impartialité les épreuves destinées à être soumises au Jury des Récompenses.

Ce travail délicat s'est trouvé augmenté de beaucoup du fait même des concurrents qui ne s'étaient pas tous conformés strictement aux clauses du règlement, confondant les catégories, oubliant de reproduire sur les épreuves les devises de leur pli cacheté, etc., etc.

L'impression de la Commission d'Admission a été bonne, surtout par considération pour le grand nombre de concurrents, mais elle a dû constater avec peine que beaucoup d'amateurs négligeaient trop la présentation de leurs épreuves et n'avaient pas craint de soumettre à ce concours *public* des tirages mal virés, tachés parfois, impossibles à admettre pour cette raison, alors que le sujet par lui-même était assez intéressant pour être accepté, à condition d'être présenté sur des papiers convenables, bien virés et bien fixés. Elle désirerait que les amateurs se rendissent un compte exact de la mauvaise impression produite par un travail négligé. Nous devons également faire observer que la Commission d'admission, au risque de mécontenter le plus grand nombre, a cru devoir se montrer très sévère pour admettre les concurrents, l'admission donnant droit au diplôme de mérite qui constitue déjà un premier degré de récompense ; en effet, ce diplôme, décerné au plus petit nombre des concurrents, acquiert une réelle valeur, alors qu'il n'en aurait eu aucune s'il avait été accordé au plus grand nombre (1).

Le Jury des Récompenses était composé de :

Président : M. Carrier-Belleuse, artiste peintre et sculpteur.

Vice-Présidents : MM. S. Pector, secrétaire-général de l'Union des Sociétés photographiques de France ; Bucquet, président du Photo-Club de Paris ; P. Masson, éditeur du journal *La Nature*, pour la Presse Illustrée.

Secrétaire : L. Gaumont, secrétaire-général du Syndicat.

Membres : MM. A. Londe, président de la Société des Amateurs Excursionnistes ; A. Boutique, secrétaire de la Société Photographique du nord de la France, à Douai ; A. Molteni et J. Fleury-Hermagis, présidents d'honneur du Syndicat ; E. Mantois, 1^{er} vice-président du Syndicat ; L. Lumière, de la maison Lumière de Lyon, membre du Syndicat ; H. Reeb, chimiste, membre du Syndicat.

Les noms qui précèdent appartenant à des personnalités connues pour leur impartialité, leur esprit d'indépendance et leur compétence, étaient la meilleure garantie d'un jugement clair, précis et sans appel.

M. L. Gastine, auquel nous avons offert de faire partie du Jury, a décliné cet honneur et nous-même, avons refusé ces fonctions, pour des raisons identiques, c'est-à-dire que nous avons justement pensé que le Directeur du journal et le Président du Syndicat, qui avaient surveillé les opérations du concours dès le début et en avaient suivi toutes les phases, devaient s'abstenir pour laisser la place nette à des jurés qui, n'ayant devant eux que des épreuves sans noms, s'ils étaient, en raison de leur caractère, à l'abri de toute partialité, ne pouvaient même pas voir cette partialité contestée eu égard à ce qui précède.

Dans un rapport très concis, mais très clair, M. L. Gaumont a su préciser les observations essentielles du Jury, observations que nous allons reproduire.

D'une façon générale, si la plupart des épreuves qui ont obtenu les premiers prix sont satisfaisantes, il existe un écart considérable entre ces épreuves et les suivantes : l'ensemble est passable dans quelques catégories, bon dans d'autres, meilleur dans une seule, il n'est parfait dans aucune et le Jury souhaite que le niveau s'élève pour les concours à venir.

La première catégorie offre un ensemble satisfaisant, avec quelques envois remarquables, mais beaucoup d'entre eux ne présentent pas le caractère documentaire tel que le Jury le conçoit. De même, si, pour une épreuve documentaire, on peut admettre un cliché original défectueux, en raison des difficultés que l'auteur a pu rencontrer dans son exécution, il n'en est pas moins vrai que l'image positive doit être présentée sous son aspect le plus avantageux, c'est-à-dire : tirage soigné, coupe en rapport avec le motif,

(1) En comparant le chiffre approximatif des envois avec celui des admissions, on voit en effet qu'on n'a guère retenu pour le concours qu'un quinzième des concurrents. (N. de la D.)



Photographé de J.-B. Sauge.

PRÊTS À PARTIR (SUD-ALGÉRIEN)

collage propre et sur des supports de dimensions normales ; le jury regrette que quelques concurrents aient montré, sous ce rapport, une certaine négligence.

Dans la deuxième catégorie, les premiers prix s'appliquent à des sujets véritablement artistiques, mais la suite laisse à désirer. Il est à remarquer que cette catégorie est celle qui a réuni le plus grand nombre de concurrents et qu'on ne saurait trop encourager cette tendance en photographie.

Les amateurs qui sont réputés pour produire des œuvres d'art ne manquent pas en France : peu d'entre eux se sont mis en ligne dans cette épreuve. Ont-ils redouté de déchoir ? Peut-être, car on peut avancer que tel sujet qui apparaîtra à des jurés comme remarquable peut être, par d'autres, mis au second rang, nous pensons autrement et disons que dans un concours de ce genre, une récompense de second ordre est quand même une récompense de haute valeur ; que, dans les salons de peinture, par exemple, on rencontre des œuvres de grands artistes qui parfois ne sont pas hors pair comme d'autres des mêmes maîtres, sans que pour cela l'ensemble de leur œuvre puisse être diminuée et leur maîtrise mise en discussion.

La troisième catégorie qui semblait être à la portée de tous, est une des plus faibles. Souhaitons que les amateurs de sports, les cyclistes surtout, ne fassent plus de sorties sans un appareil photographique et nous ménagent, pour un prochain concours, d'agréables surprises.

La quatrième catégorie a de bons envois ; mais, si l'on considère que la marine est, de tous les sujets, en photographie, la plus facile à prendre, en raison des conditions favorables de lumière dans lesquelles se trouve l'opérateur, on arrive à constater que beaucoup d'amateurs auraient pu mieux faire.

La cinquième catégorie est, de toutes, la meilleure, aussi bien dans son ensemble que dans son détail. Le Jury croit devoir faire remarquer aux amateurs qui cultivent l'agrandissement que les épreuves sont d'autant plus belles que le cliché initial est d'un format relativement grand. Certes, pour la prise d'instantanés, les formats réduits s'imposent, mais on peut utiliser des formats moyens, sans tomber dans l'exagération de la petitesse. L'agrandissement n'a de valeur et d'utilité pratique que lorsqu'il donne plus grand que les formats usités couramment. Par exemple, une épreuve $6\frac{1}{2} \times 9$, agrandie en 13×18 , ne constitue pas véritablement un agrandissement au point de vue de ce qu'on est droit d'en attendre ; le format 13×18 direct est pratique et courant et, pour rentrer dans l'esprit de l'opération d'agrandir, un cliché $6\frac{1}{2} \times 9$ ou 9×12 demande au moins une reproduction agrandie du format 24×30 pour le premier et 30×40 pour le second. Le Jury a exprimé le désir, pour un prochain concours, de voir le règlement limiter le minimum de la dimension exigée au format 24×30 .

La sixième catégorie a reçu peu d'envois, mais d'un niveau élevé. Le Jury a constaté à regret que beaucoup de diapositives ne portaient pas la petite étiquette du congrès qui facilite la mise en place dans le passe-vues.

La septième catégorie n'est pas plus riche comme nombre de concurrents. Les premiers prix ont de remarquables épreuves,

Le concours pour les types de la rue a été le plus délaissé par les amateurs.

Le Grand-Prix du concours a été attribué à une œuvre très belle, qui avait obtenu de hautes récompenses dans un certain nombre de catégories. Le Jury félicite le lauréat, M. Guitton.

Il adresse également des félicitations à M. H. Lemoine, lauréat dans plusieurs catégories, regrettant de n'avoir pas eu un second Grand-Prix à sa disposition, pour le lui attribuer.

Le Jury a terminé ses opérations en inscrivant sur son rapport la déclaration suivante :

Par le nombre des concurrents et des épreuves, le concours constitue un succès pour la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la Photographie et le journal *La Photographie Française*. On ne saurait trop l'encourager à le renouveler, pour



Cliché de M. A. Dels

L'HIVER À PARIS. — PATINEURS

les journaux et les Sociétés qui nous ont offert les belles récompenses de nos lauréats, M. le colonel Laussedat et M. le docteur Marey, membre de l'Institut, Président d'honneur du Jury, et tous les membres du Jury, de recevoir ici, au nom de notre association, l'assurance de notre vive et respectueuse gratitude.

Terminons en adressant de chaudes félicitations aux lauréats d'élite qui figurent au palmarès ainsi qu'aux amateurs admis à concourir et nos remerciements aux moins heureux qui doivent s'armer de courage pour un autre tournoi; enfin à tous, disons, non pas adieu, mais, au revoir!

Le Président,

J. DUBOULOU.



Palmarès

Grand Prix du Concours, offert par M. le Ministre de l'Instruction Publique, avec palme en vermeil grand module, offerte par la Chambre syndicale: M. EUGÈNE GUERON (de nationalité française), rue de Lausanne, 49, à GENÈVE.

(Le jury a décerné des mentions honorables à quelques épreuves non primées dans diverses catégories.)

Première catégorie (Caractère Documentaire)

Prix d'honneur. — Prix du Département de la Seine. *Médaille de vermeil, grand module*, offerte par le Conseil Général (Décision du 5 mai 1898): M. EM. DOTIN, à SAINT-MAURICE (Seine).

1^{er} prix, *Médaille de vermeil*, offerte par le journal *L'Éclair*: M. E. AILLAUD, maire de SAINT-JEAN-LE-VIEUX (Ain). — **2^e prix**, *Médaille de vermeil*, offerte par M. Mantois, vice-président du Syndicat: M. HUGES, à PARIS. — **3^e prix**, *Médaille d'argent*, offerte par M. Dubouloz, président du Syndicat: M. H. LEMOINE, à PARIS. — **4^e prix**, *Médaille d'argent*, offerte par M. Turillon-Darlot, membre du Syndicat: M. E. CARPENTIER, à PARIS. — **5^e prix**, *Médaille de bronze*, offerte par la Chambre syndicale: M. le Comte des FOSSEZ, à SAINT-MAUR (Seine).

Mentions honorables. — MM. L. IMBERT, à MARSEILLE; A. SENNELIER, à DANMARTIN-EN-BOULE; A. WAVELET, à ARRAS.

Deuxième catégorie (Caractère Artistique)

Prix d'honneur. — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique: *Exempte* M. H. EMERY, à PARIS.

1^{er} prix, Médaille de vermeil grand module, offerte par le journal *l'Illustration*; M. E. SOULLIER, à NEUILLY-SUR-SEINE. — **2^e prix, Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique** : *Estampe*; M. HICHS, à PARIS. — **3^e prix, Médaille d'argent**, offerte par la Chambre syndicale; M. H. LEMOINE, à PARIS. — **4^e prix, Médaille d'argent**, offerte par M. Mercier, trésorier du Syndicat; M. AILLAUD, à SAINT-JEAN-LE-VIEUX (Ain). — **5^e prix, Médaille de bronze**, offerte par M. Dubouloz, président du Syndicat; M. C. DE CLUGNY, à PARIS.

Mentions honorables. — MM. H. BREUX, à TOURS; G. GODDÉ, à PARIS; P. ADAM, à ARRAS; M^{me} A. HUGUET, à PARIS; J. QUENTIN, à ARRAS; J. DE JOLY, à PARIS.

TROISIÈME CATÉGORIE (Sports)

Prix d'honneur. — Prix de la Ville de Paris : *Médaille d'argent*, grand module, offerte par le Conseil Municipal (décision du 12 mai 1898; M. H. LEMOINE, à PARIS.

1^{er} prix, Médaille de vermeil, grand module, offerte par le *Touring-Club de France*; cette médaille sera de préférence accordée à un membre du *Touring-Club*: M. C. DE CLUGNY, à PARIS. — **2^e prix, Médaille de vermeil**, offerte par le journal *Le Vélo*; M. le Comte de LA VILLESTREUX, à VERSAILLES. — **3^e prix, Médaille d'argent**, offerte par le journal *La Photographie française*: M. A. MOREAU, à BOIS-COLOMBES. — **4^e prix, Médaille d'argent**, offerte par M. Charles Mendel, secrétaire du Syndicat; M. T. CHAIGNON, à BLAIN. — **5^e prix, Médaille de bronze**, offerte par la Chambre syndicale; M^{me} LIMBO SAINT-GERMAIN, à PARIS.

(Pas de mentions honorables.)

QUATRIÈME CATÉGORIE (Marines)

Prix d'honneur. — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique : *Estampe*; M. BONNETAUD, à PARIS.

1^{er} prix, Coupe avec médaille enchâssée, offerte par le *Cercle de la Voile de Paris*; M. C. INFROIT, à ANDRÉSY. — **2^e prix, Médaille de vermeil**, grand module, offerte par M. Dubouloz, président du Syndicat; M. J. MANNHEIM, à PARIS. — **3^e prix, Médaille d'argent**, offerte par la Chambre syndicale; M^{me} GUÉRIN, à CANNES. — **4^e prix, Médaille d'argent**, offerte par M. Mattioli, archiviste du Syndicat; M. G. GODDÉ, à PARIS. — **5^e prix, Médaille de bronze**, offerte par le journal *La Photographie française*; M^{me} A. HUGUET, à PARIS.

Mentions honorables. — MM. le Comte DES FOSSEZ, à SAINT-MAUR; J. LEPRÉ, à NANTES.

CINQUIÈME CATÉGORIE (Agrandissements)

Prix d'honneur. — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique : *Estampe*; M. H. LEMOINE, à PARIS.

1^{er} prix, Médaille de vermeil, offerte par le journal *La Nature*; M. LEMERCIER, à PARIS. — **2^e prix, Médaille de vermeil**, offerte par M. Degen, secrétaire-adjoint du Syndicat; M^{lle} DE SAINTE-MARIE, à PARIS. — **3^e prix, Médaille de vermeil**, offerte par MM. Demaria frères, membres du Syndicat; M. J. DE JOLY, à PARIS. — **4^e prix, Médaille d'argent**, offerte par M. Jarret, membre du Syndicat; M. E. CARPENTIER, à PARIS. — **5^e prix, Médaille de bronze**, offerte par la Chambre syndicale; M. H. DE LA CHESNAIS, au CHATEAU DE LA SALLE (Saône-et-Loire).

Mentions honorables. — MM. AILLAUD, à SAINT-JEAN-LE-VIEUX; A. JARSON, à PARIS; M^{lle} L. BINDER MESTRO, à PARIS; R. AUDRA, à PARIS; M^{me} LIMBO SAINT-GERMAIN, à PARIS.

SIXIÈME CATÉGORIE (Projections)

Prix d'honneur. — Prix de M. le Ministre de l'Instruction publique : *Estampe*; M. G. MAURY, à RENNES.

1^{er} prix, Médaille de vermeil, offerte par M. Molteni, président d'honneur du Syndicat; M. R. AUDRA, à PARIS. — **2^e prix, Médaille de vermeil**, offerte par MM. Grieshaber et Warcollier, membres du Syndicat; M. G. GODDÉ, à PARIS. — **3^e prix, Médaille d'argent**, offerte par la Chambre syndicale; M. LEMAIGNEN, à ROUEN. — **4^e prix, Médaille de bronze**, offerte par le journal *La Photographie française*; M. H. BREUX, à TOURS. — **5^e prix, Médaille de bronze doré**, offerte par l'Association nationale des Photographes amateurs; M. J. QUENTIN, à ARRAS.



LES DUVON DE LA BRETTE-DES-CANONS (Cliché de M. A. Gallard)

Mentions honorables. — MM. E. CARPENTIER, à PARIS; M^{me} LIMBO SAINT-GERMAIN, à PARIS; A. SENNELIER, à DAMMARTIN; HENRI GUINOT, à PARIS.

SEPTIÈME CATÉGORIE (Stéréoscopes)

Prix d'honneur. — *Palme de vermeil*, grand module, offerte par le Syndicat; M. E. MILHAU, à PARIS.

1^{er} prix, *Médaille de vermeil*, offerte par M. le colonel Laussedat, membre de l'Institut, directeur du Conservatoire national des Arts-et-Métiers; M. G. MAURY, à RENNES.

— **2^e prix**, *Médaille d'argent*, offerte par M. H. Reeb, membre du Syndicat; M. G. LAFONT, à PARIS.

— **3^e prix**, *Médaille de bronze doré*, offerte par M. Savary, président de l'Association nationale des Photographes amateurs; M. H. COLLESOLLE, à SAINT-DENIS.

Mention honorable. — M. G. MAUGIN, à DOUAI.

HUITIÈME CATÉGORIE (Types de la rue)

Prix unique. — *Médaille de vermeil*: M. H. LEMOINE, à PARIS.

Un amateur étranger, M. LUC DE DOBRZANSKI, au château de KALWARJA (Autriche), a envoyé à notre concours de remarquables épreuves, primées dans plusieurs catégories. Le règlement ne permettant pas de lui attribuer des prix dans ces catégories, la Chambre syndicale lui offre, avec félicitations, une médaille de vermeil, grand module.

Liste des Concurrents admis ayant obtenu le Diplôme de Mérite

(Ordre alphabétique)

PREMIÈRE CATÉGORIE (Documentaire)

MM. R. ALDRA, à PARIS; J. BAUCHART, à ARRAS; FRÉDÉRIC BEAU, à AVIGNON; CH. BERROUX, à PARIS; BEUBIER, à SAINT-QUENTIN; DE BIONCOURT, à PROVINS; BLONDEAU, à GUINGAMP; A. BOUDIN, à BRUXELLES; L. CHARNAUX, à BESANÇON; P. COLLIER, à PARIS; C. DE CLUGNY, à PARIS; A. DA CUNHA, à PARIS; A. DELANOY, à ARRAS; H. DEZOMBRE, à PARIS; A. DUEZ, à RENNES; P. DUMONT, à PARIS; FETTU, à RENNES; S. FOY, à BORDEAUX; J. GONSSEAUME, à ARRAS; G.-G. HIBON, à PARIS; H. HOMO, à RENNES; M^{me} C. LAGUARDE, à AIN-EN-PROVENCE; M. M. LEMaignen, à ROUEN; M^{me} LIMBO SAINT-GERMAIN, à PARIS; MM. G. LOISEAU, à PARIS; MARTENOT DE CORDOLE, à BREST; G. MAURY, à RENNES; G. MAYARD, à TUNIS; J. MIGDET, à PARIS; MOREAU, à TOURNEFEUILLE; PANNELIER, à PARIS; A. PRATS, à CLAMART; PESTEL, à PARIS; CH. PETIT, à PARIS; J. QUENTIN, à ARRAS; RAMBAUD, à POITIERS; E. ROBILARD, à ARRAS; P. ROUZÉ, à LILLE; J. SARDA, à VERSAILLES; A. SAUVAGET, à LIGNIÈRES; H. SCÉLLOS, à PARIS; M^{me} DE LA SELLE, à ANGERS; MM. J. SOULAN, à SAINT-LYS; A. VERNEY, à DIJON; DE LA VILLESTREUX, à VERSAILLES; E. VRAC, à CAEN; DEVISE: *Honos alit artes l'auteur voudra bien se faire connaître*).

DEUXIÈME CATÉGORIE (Artistique)

MM. R. ALDRA, à PARIS; CH. BERROUX, à PARIS; DE BIONCOURT, à PROVINS; BOUCHEL, à ARRAS; L. BOUGAULT, à PARIS; V. BOYENVAL, à ARRAS; TH. CHAMIGNON, à BLAIN; A. CLOUET, à PARIS; P. COLLIER, à PARIS; A. DA CUNHA, à PARIS; C. DANGUY, à PARIS; E. DEMANNE, à SAINT-PÉTERSBOURG; J. DESREZ, à CONSTANTINOPLE; H. DEZOMBRE, à PARIS; E. DUCOUDRÉ, à PACY-SUR-EURE; FETTU, à RENNES; DES FOSSEZ, à SAINT-MAUR; S. FOY, à BORDEAUX; R. GADANT, à AUTUN; J. GARCZINSKI, AU MANS; J. GONSSEAUME, à ARRAS; M^{me} L. GUÉRIN, à CANNES; MM. H. GUINOT, à PARIS; A. JARSON, à PARIS; CH. LAIGLE, à ARRAS; DE LA CHESNAIS, AU CHATEAU DE LA GARDE; M^{me} C. LAGUARDE, à AIN-EN-PROVENCE; M^{me} LIMBO SAINT-GERMAIN, à PARIS; MM. G. MEILLAS-SOIX, à ROUBAIN; MOREAU, à TOURNEFEUILLE; A. MOREAU, à BOIS-COLOMBES; G. NÈGRE, à CETTE; PESTEL, à PARIS; CH. PETIT, à PARIS; RAMBAUD, à POITIERS; A. RICHARD, à PARIS; E. ROBILARD, à ARRAS; P. ROUZÉ, à LILLE; M^{me} DE SAINTE-MARIE, à PARIS; M. A. SAUVAGET, LIGNIÈRES; M^{me} DE LA SELLE, à ANGERS; M. J. SOULAN, à SAINT-LYS; M^{me} JULIE VALLEZ, à CAMBRAI. DEVISE: *La critique est aisée (l'auteur voudra bien se faire connaître)*.

TROISIÈME CATÉGORIE (Sports)

MM. E. AILLAUD, à SAINT-JEAN-LE-VIEUX; R. ALDRA, à PARIS; H. BARBIER, à PACY-SUR-EURE; A. DE FOUL, à FONTENAY-SOUS-BOIS; P. DUMONT, à PARIS; DES FOSSEZ, à SAINT-MAUR;

J. GONSSEAUME, à ARRAS; H. GUINOT, à PARIS; DE LA CHESNAIS, à VÉRIZET; A. MAYET, à PARIS; G. MEILLASSOUX, à ROUBAIN; M. PELBAS, à AVIGNON.

QUATRIÈME CATÉGORIE (Marines)

MM. P. ADAM, à PARIS; E. AILLAUD, à SAINT-JEAN-LE-VIEUX; R. AUDRA, à PARIS; DE BIONCOURT, à PROVINS; V. BOYENVAL, à ARRAS; E. CARPENTIER, à PARIS; R. COULOMB, à PARIS; C. DE CLUGNY, à PARIS; E. DEMANNE, à SAINT-PÉTERSBOURG; M. DÉRÉMAUX, à LILLE; L. DEZOMBRE, à PARIS; P. DUMONT, à PARIS; M^{lle} M. DUCHATTELLE, à SAINT-NAZAIRE; MM. FETTU, à RENNES; S. FOY, à BORDEAUX; L. IMBERT, à MARSEILLE; E. DE LA CHESNAIS, à VÉRIZET; H. LAVERNE, à PARIS; H. LEMOINE, à PARIS; M^{me} LIMBO SAINT-GERMAIN, à PARIS; MM. G. LOISEAU, à PARIS; H. MALGRAS, à NANTES; A. MAYET, à PARIS; G. MEILLASSOUX, à ROUBAIN; C. MIGUET, à PARIS; J. MIGUET, à PARIS; PANNELLIER, à PARIS; M. PELLAS, à AVIGNON; PESTEL, à PARIS; E. PETITJEAN fils, au PALAIS; JULES PETITJEAN, au PALAIS; J. QUENTIN, à ARRAS; RAMBAUD, à POITIERS; E. REYNAUD fils, à PARIS; E. ROBILARD, à ARRAS; P. ROUZÉ, à LILLE; J. SARDA, à VERSAILLES; A. SENNELIER, à PARIS; M^{me} DE LA SELLE, à ANGERS; MM. DE LA VILLESTREUX, à VERSAILLES; WAVELET, à ARRAS.

CINQUIÈME CATÉGORIE (Agrandissements)

MM. H. BALAKA, à SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT; C. BERBON, à PARIS; A. DUFOUR, à FONTENAY-SOUS-BOIS; S. FOY, à BORDEAUX; J. GONSSEAUME, à ARRAS; E. LIHOU, à PARIS; J. MANNHEIM, à PARIS; G. MEILLASSOUX, à ROUBAIN; C. MICHAUD, à AUCERRE; OLIVIER E. BODINGTON, à PARIS; M. PELLAS, à AVIGNON; J. QUENTIN, à ARRAS; M^{me} DE SAINTE-MARIE, à PARIS; M. DE LA VILLESTREUX, à VERSAILLES.

SIXIÈME CATÉGORIE (Projections)

MM. A. CHARREL, au VÉSINET; A. CLOUET, à PARIS; H. COLLESOLIE, à SAINT-DENIS; J. CROMBÉ, à ROUBAIN; H. DELARASSE, à PARIS; DRIEU, à SAINT-FLORENT; A. DUFOUR, à FONTENAY-SOUS-BOIS; FETTU, à RENNES; J. LÉPINETTE, à PARIS; MARTENOT DE CORDOUE, à BREST; M^{me} M. PERRALDEAU, à NIORT; M. G. QUENILLE, à NIORT.

SEPTIÈME CATÉGORIE (Stéréoscopes)

MM. TH. CHAIGNON, à BLAIN; A. CLOUET, à PARIS; E. CORDIER, à PARTHENAY; A. DUFOUR, à FONTENAY-SOUS-BOIS; P. DUMONT, à PARIS; F. FROUX, à PARIS; A. GADANT, à AUCUN; G. GODDÉ, à PARIS; MARTENOT DE CORDOUE, à BREST; C. MICHAUD, à AUCERRE; J. QUENTIN, à ARRAS; DE LA VILLESTREUX, à VERSAILLES.

HUITIÈME CATÉGORIE (Types de la Rue)

MM. R. AUDRA, à PARIS; H. BARBIER, à PACY-SUR-EURE; H. LEMOINE, à PARIS; L. GONSSEAUME, à ARRAS; A. MAYET, à PARIS; P. ROUZÉ, à LILLE.

Pour encourager les amateurs primés et les récompenser dignement, toutes les médailles de vermeil, d'argent ou de bronze, bien que, pour la plupart, cela n'ait pas été promis, seront *grand module*, la Chambre syndicale et ses membres, qui ont offert des prix, tenant à ce que nos lauréats gardent, de nos courtes relations, un bon et durable souvenir.

Nous prions les lauréats et les admis de bien vouloir noter que nous nous occupons de faire frapper et graver les médailles et imprimer les diplômes. Ces travaux, pour être correctement exécutés, demandent un certain temps, environ un mois; nous venons de les aviser officiellement, par lettres particulières, de leurs distinctions; ils voudront bien attendre le délai que nous indiquons.

Fin mars, au Cercle de la Librairie, à Paris, aura lieu l'exposition publique et gratuite des œuvres admises. Après cette exposition, nous retournerons, à ceux qui en feront la demande, leurs épreuves, après prélèvement d'un exemplaire pour nos archives et d'un second exemplaire pour le Musée des Photographies documentaires.

Le journal *La Photographie française* publiera dans le courant de l'année les sujets les plus intéressants du concours.



Les Biffins de la Butte-aux-Cailles

texte et illustrations

par A. COLLARD

(Fin) (1)



Les biffins ont une origine qui se perd dans la nuit des temps, car, à toutes les époques, dans tous les pays, il a dû nécessairement exister une catégorie de gens plus pauvres que les autres, qui recueillaient précieusement les restes que de plus fortunés avaient abandonnés; c'était la chiffonnerie. A travers les âges, de génération en génération et sans modifier en rien leurs traditions, leurs mœurs et leurs coutumes, les chiffonniers se légèreront leur profession, jusqu'au jour où la poubelle viendra révolutionner de fond en comble le monde du chiffon. Je pourrais baser ce raisonnement sur l'étude approfondie d'une vieille famille de chiffonniers; mais je courrais grand risque de me trouver en présence d'un arbre généalogique si touffu, si étrangement emmêlé, qu'il faudrait peut-être un demi-siècle de patientes recherches pour remonter jusqu'aux Croisades.

Il est préférable, à mon avis, d'employer notre temps à une incursion dans le domaine du chiffonnier moderne et nous irons, si vous le voulez bien, visiter la colonie de la Butte-aux-Cailles.

Aux premières heures du jour, la caravane des chiffonniers quitte le campement et se met en marche: les notables commerçants prennent la tête de la colonne, juchés sur des carrioles disloquées, dans lesquelles sont entassés pêle-mêle des femmes, des enfants, des sacs et des paniers; le tout, traîné par un cheval étique, poussif, habillé de minables harnais. Les moins fortunés endossent la bricole et tirent la voiture à bras, aidés par des chiens qui halètent, attachés à l'essieu; à l'arrière-garde, trottaient des femmes et des enfants, portant sur leurs épaules la botte légendaire.

Une halte chez le bistrot de la colonie qui, secondé par son épouse, verse le nectar aux chiffonniers. Mon cliché le représente au moment où, muni d'un broc, il va faire bénéficier son petit commerce de l'alliance effective qui unit la Seine avec Bercy. Une rasade générale de fil-en-quatre pour se donner du cœur et chasser les miasmes, et chaque escouade se dirige vers son terrain d'opération. Les chiffonniers se sont partagé à l'amiable le quartier à exploiter; le droit du premier occupant, récemment méconnu en matière coloniale, paraît les avoir guidés dans ce partage.

Les petits détachements ont choisi, dans la zone de travail, un emplacement à peu près central où viendra se ramasser la petite moisson faite par chacun. Dès qu'une porte s'ouvre et qu'apparaît un concierge qui traîne, en grognant déjà, la poubelle de la maison, le chiffonnier se précipite et, en quelques secondes, le réceptacle est exploré.

Tout ce qui est utilisable est soigneusement recueilli et emporté au petit poste, où se fait un premier triage qui range méthodiquement dans des sacs: les chiffons, les os, le fer blanc, les vieux papiers, le verre. Les objets précieux, jetés par mégarde dans la boîte aux ordures, sont presque toujours remis scrupuleusement au commissaire de police du quartier; car le chiffonnier est honnête, et des peines très rigoureuses, appliquées aux larrons, entretiennent dans la corporation le respect du bien d'autrui.

(1) Voir le numéro 11 du 1^{er} février 1909.

Quand viendront les voitures de la voirie, il ne restera plus, dans les poubelles, que des ordures ménagères, bonnes tout au plus à servir d'engrais.

Après un déjeuner sommaire, arrosé de petit bleu, les chiffonniers, cahin-caha, regagnent la colonie.

Pénétrons avec eux dans le campement; bon accueil nous sera réservé, à moins cependant que nous ne soyons journalistes : dans ce cas, la réception serait plutôt tiède; quelques reporters ont un peu bûché les malheureux biffins et ils en gardent rancune à la presse. Pourquoi aussi insister par trop sur la misère de ces braves gens : inutile de qualifier de

tandis, de tanières, leurs chaumières si laborieusement édifiées. Baptisons maison, la vieille roulante, le vieux wagon, la hutte qui abrite la famille du chiffonnier, et il sera enchanté.

Il faut savoir être indulgent quand on va chez les autres :

Ayant reçu d'aventure une aimable invitation à diner, vous trouvez dans votre potage le cadavre, gonflé comme une outre, d'une mouche tombée dans le bouillon; en homme bien élevé, vous faites des efforts surhumains, des merveilles de prestidigitation, pour escamoter et lancer sous la table, à l'insu de la maîtresse de céans, le machabée malencontreux. Pourquoi des journalistes piqués aux mollets, n'ont-ils pas suivi ce bel exemple de civilité? Au mépris de toute bienséance vis-à-vis de leurs hôtes de la Butte-aux-Cailles, ils ont ostensiblement, avec affectation, gratté les puces qui les dévoraient et se sont enfui en criant : A la vermine!



Les chiffonniers ont été très vexés. N'aurait-il pas mieux valu subir sans broncher les morsures de ces bestioles et ne pas donner prétexte aux biffins d'arguer, avec juste raison, que ces puces, ils étaient venus les chercher chez nous, parmi d'autres ordures, et qu'ils ne nous avaient pas invités à venir les retrouver chez eux.

Il y a aussi, évidemment, une nuance assez sensible entre la propreté de leurs petits et celle de nos bébés; mais, ces montards sont-ils moins cajolés? et est-il nécessaire de les appeler va-nu-pieds et d'insister sur leurs guenilles, les parents ne voient que leur grâce enfantine. Je les ai trouvés charmants, ces marmots; j'ai complimenté les mamans et obtenu finalement l'autorisation de les faire défilier devant mon objectif. Certes, les costumes ne sont pas brillants; ils sont plutôt sommaires et drôlement ajustés. L'art trouverait dans leur groupe une note pittoresque, mais la mode, en revanche, n'aurait rien à y glaner. Vous les voyez, d'ailleurs, dans le laisser-aller des vacances; ils sont propres et bien débarbouillés quand ils vont à l'école et au patronage, où ils travaillent ferme pour pouvoir un jour lutter vaillamment contre les difficultés de la vie.

Impossible de décrire leur joie quand ils sont vus se grouper devant l'appareil avec une navrante symétrie. Comment rompre la ligne, détourner l'attention de ces modèles trop dociles? les ruses d'Apaches, employées pour les mettre en mouvement, les laissent graves, immobiles, hypnotisés par l'objectif; seules, les petites mains fouillent parfois fiévreusement les chevelures blondes, pour expulser d'affreuses petites bêtes aussi nombreuses qu'affamées.

Tout à coup, le plus jeune de la bande pousse, sur les bras de sa mère, de véritables cris de goul; il réclame énergiquement son biberon; émus, les petits chiffonniers se précipitent, je déclanche l'obturateur... c'est fait! Je plie bagages, mais l'essaim des mioches ne me tient pas quitte; j'en charge une voiture traînée par un âne et procède à de nouveaux clichés.

J'aurais voulu présenter au lecteur quelques types de chiffonniers ; mais, malheureusement, le billin s'est, en général, montré peu disposé à laisser portraiturer son épouse. Cette interdiction fut d'abord fort mal accueillie par Madame, mais quelques torgnoles, généreusement distribuées, la ramenèrent sèance tenante au respect de l'arrêt marital.

Une esquisse rapide, au courant de la plume, ne remplacera que très vaguement un cliché photographique.

Il serait exagéré de donner la chiffonnière comme phototype de la beauté ; elle évoquerait davantage le souvenir de la mère Gigogne. Elle n'a rien de l'allure beauté de la patricienne, et la femme de Paris, à quelque classe de la société qu'elle appartienne, lui est supérieure par sa grâce physique et par le talent avec lequel elle rehausse d'un rien son charme si particulier. Seule, l'ouvrière des faubourgs présente avec elle quelque analogie ; elle a sa mine mièvre, emaciée, fatiguée par le labour et de nombreux enfantements. Sa mise est un peu moins soignée, car elle doit sacrifier à sa nombreuse progéniture, qui presque tous les ans s'accroît d'un rejeton, l'amour de la toilette. Mais si la chiffonnière a les mœurs de la faubourienne, son verbe qui décoche avec une prodigieuse facilité les épithètes les moins garçes, elle a aussi son endurance au travail et sa courageuse abnégation ; elle a tous les défauts de la femme du peuple, mais elle possède toutes ses qualités.

Rejoignons maintenant les chiffonniers occupés dans leur lutte à leur besogne journalière.

Les concierges de la colonie, qui ont bien voulu me permettre de les portraiturer, nous serviront obligamment de guides et nous protégeront contre les chiens qui, bonnes bêtes de trait le matin, sont à cette heure les gardiens vigilants de l'immeuble. Ces braves concierges qui nous pilotent cèlebriement, il y a à peine un an, leurs noces d'argent, entourés de sept cents personnes, toutes locataires du campement de la Butte-aux-Cailles. Le soir, un banquet fraternel, offert par une dame généreuse, réunissait autour d'une immense table



cette population de chiffonniers. On y festoya joyeusement, on dansa avec entrain jusqu'à l'heure du travail et, neuf mois après, les employés de l'état-civil du 13^e arrondissement enregistraient une avalanche de naissances de petits billins.

Le chiffonnier, très empressé, nous fait les honneurs de son logis. A l'heure actuelle, il classe rigoureusement sa récolte de la matinée. Voici le tas de chiffons : à côté des lambeaux d'une brillante toilette, la défroque minable, usée jusqu'à la corde, du miséreux ; les souvenirs d'une soirée select se mêlent aux

épaves d'un drame de la misère ; à côté de la coiffe austère de la dévote, le bonnet mutin de Mimi Pinson.

Là, les vieux papiers : la première page de bébé, l'écriture tremblante du vieillard ; des déclarations d'amour et des pages pleines de tristesse et de douleur ; des élan chalcureux d'espoir et de navrantes déceptions. Des affiches politiques, des journaux de diverses nuances se reprochent leurs mutuels mensonges et se toisent d'un oeil haineux. Littérature, sciences, poésies éthérées, pages sublimes et élucubrations grotesques forment un lamentable tas.

Demain, l'industrie réduira en pâte ces papiers et ces documents, et sur le papier, produit de cet amalgame, l'humanité jettera encore l'expression de sa sottise ou de son génie.

Plus loin, des os ; le billin les divise en plusieurs catégories : les uns, les plus gros, serviront à la tabletterie, les autres donneront du noir animal ; les tendons, enlevés au préalable, seront employés à la fabrication de la gélatine ou de la colle de peau.

La ferraille est examinée avec soin : tout le fer qui ne pourra être revendu aux brocanteurs sera livré à la fonte; le fer-blanc, la tôle, les boîtes de sardines, gagneront les hauteurs de Belleville, où la petite industrie parisienne les transformera en jouets très ingénieux, délices des enfants. Les verres cassés seront refondus.

Mais, voici un rayon spécial de chaussures et de chapeaux; autant de documents à consulter pour l'histoire du costume : le soulier du Cendrillon s'est égaré dans la lourde botte de l'égoïste, la chaussure en satin de la mariée a perdu sa blancheur virgine au contact du ribouis boueux du chemin; la bottine vernie du snob toise avec dédain le ripatin éculé du sans-asile. Chaussures élégantes qui ne foulèrent que des sentiers semés de roses et savates éculées qui gravirent douloureusement le chemin du calvaire.

En matière de chapeaux, la récolte est plus banale; ces couvre-chefs n'ont pas d'histoire. A peine nous indiquent-ils les variations de la mode depuis le Directoire jusqu'à nos jours : les uns, à peine déformés, évoquent le bon bourgeois soigneux, lustrant avec d'innombrables précautions leur poil encore luisant; les autres furent à la bataille et montrent avec orgueil les formidables renforcements reçus dans les combats.

Vous les retrouverez d'ailleurs presque tous, coiffant d'une façon originale nos chiffonniers grands et petits.

Les ballots de ces diverses marchandises, soigneusement pesés et ficelés, sont livrés aux négociants en gros contre quelques deniers; et c'est avec ce maigre salaire que le pauvre biflin donnera du pain à sa famille, élèvera sa marmaille et paiera son loyer.

Où trouvera-t-il les quelques économies qui lui seraient nécessaires pour aller s'installer ailleurs, quand, dans quelques jours, la pioché brutale du démolisseur aura rasé son logis?

L'avenir est bien sombre, et c'est avec un profond découragement, une navrante tristesse que le chiffonnier écoute les paroles d'espoir que nous essayons de lui prodiguer : les pouvoirs publics s'intéressent à sa situation; les députés, les conseillers municipaux, qui maintes fois protestèrent de leur dévouement fraternel, feront un suprême effort pour l'arracher à la misère. Le biflin sourit tristement : ces élus tiendront-ils les promesses d'autan?

Les petits industriels, vanniers et rempailleurs de chaises, qui se sont installés dans le campement de la Batte-aux-Cailles, partagent les appréhensions des chiffonniers. Pour tous, hélas, c'est la ruine, les privations, le dénuement le plus absolu.

Mais la charité privée, si généreuse, si ardente, fera son devoir; elle entendra le cri de suprême détresse de ces déshérités. Durant les longues nuits d'hiver, les petits chiffonniers ne resteront pas sans asile; les caresses maternelles seraient impuissantes à les réchauffer et les pauvres bébés mourraient de froid et de faim.

Puisse les heureux, les riches, arracher à la misère noire, ou à la mort après une atroce agonie dans la neige glacée, ces petits qui égayaient naguère de leurs jeux enfantins le campement ensoleillé!

Alfred COLLARD



L'étendue du compte-rendu de notre Concours d'Instantanées, et celui du Palmarès des récompenses, nous oblige à renvoyer au prochain numéro la publication d'une importante partie de nos illustrations, celle de la fin de notre nouvelle : Romanichels et Gitanas et de Une Traversée, ainsi que plusieurs autres articles.

Dans notre prochain numéro, nous commencerons, en outre, une Revue des Revues photographiques, où nos lecteurs trouveront le résumé de tout ce qui paraîtra dans les publications de ce genre et qui méritera réellement de leur être signalé.

Obtention d'une variété de positifs directs à la Chambre noire par le révélateur à l'Esérine

PAR M. G. MERCIER

Il y a plus de dix ans que, dans une étude sur les révélateurs végétaux, j'ai signalé l'action développatrice de l'Esérine, ou Calabarine, ou Physostigmine, principe actif de la Fève du Calabar (*Physostigma venenosum*).

Le révélateur que j'avais expérimenté, fortement chargé de carbonate de soude et contenant peu de sulfite, m'avait alors fourni des clichés colorés en rose, très faibles et d'un effet tout particulier. Le révélateur lui-même se colorait rapidement en rose, teinte normale de l'Esérine oxydée.

Plus récemment, à la suite de mes recherches sur l'augmentation de la latitude de pose communiquée aux plaques photographiques par certaines substances, et notamment par l'Esérine, je cherchai à obtenir avec ce produit un révélateur qui put se conserver longtemps sans se colorer, et je m'arrêtai à la formule suivante :

| | |
|---|----------|
| Sulfate ou salicylate d'Esérine | 1 gr. 50 |
| Bimétasulfite de soude | 2 gr. |
| Sulfite de soude anhydre | 3 gr. |
| Carbonate de soude | 5 gr. |
| Eau | 100 gr. |

C'est ce révélateur qui fournit les positifs directs dont je veux parler.

Lorsqu'on y plonge une plaque normalement posée, il ne s'y forme d'abord *aucune image visible*.

Cependant, si on abandonne cette plaque assez longtemps dans le bain, et si une ou deux heures plus tard, las de ne rien voir venir, ou de n'entrevoir que des traces de développement, on porte le cliché dans l'hyposulfite de soude, on est tout surpris de voir apparaître, après le fixage, une image négative par transparence, parfaitement détaillée, mais d'un blanc jaunâtre.

Cette image était invisible avant le fixage parce que sa teinte est à peu près la même que celle de la couche de gélatino-bromure d'argent au sein de laquelle elle a pris naissance. Et si l'on regarde le cliché obtenu par réflexion, en le plaçant sur un fond noir, on voit un positif très faible, mais parfaitement net.

L'argent réduit par le révélateur à l'Esérine est donc *blanc* au lieu d'être *noir*, comme on l'observe avec les autres développeurs. Cette particularité est assez remarquable. Mais les positifs directs ainsi obtenus sont trop faibles pour être utilisés pratiquement, et ils ne présentent guère qu'un intérêt de curiosité photographique : c'est à ce titre seulement que j'ai cru devoir les signaler.

G. MERCIER.



Sur les Propriétés révélatrices d'une nouvelle Combinaison d'Hydroquinone et de Paraphénylène diamine

par MM. LUMIÈRE FRÈRES et SEYEWETZ

En essayant de salifier les groupes de la fonction développatrice par des amines et des phénols, nous avons obtenu, comme nous l'avons signalé dans une précédente communication (1), toute une série de combinaisons nouvelles jouissant de propriétés révélatrices, même en simple solution aqueuse. Parmi ces nombreuses combinaisons, l'une d'elles, employée dans des conditions que nous décrirons plus loin, constitue un excellent révélateur, que nous avons soumis à une étude spéciale. C'est une combinaison définie d'hydroquinone et de paraphénylène diamine obtenue par réaction directe de ces deux substances l'une sur l'autre et qui, d'après nos analyses, serait une combinaison équimoléculaire de ces deux corps, sans aucune élimination. On peut supposer que les deux oxhydriles de l'hydroquinone sont salifiés respectivement par les deux groupes amidogènes de la paraphénylène diamine, en laissant intacts, dans les deux composés, les groupes constituant la fonction développatrice, ainsi que le représente la formule suivante :



PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

La combinaison se présente en belles écailles blanches, fondant vers 194-195 degrés en un liquide brun rouge, peu soluble dans l'eau (solubilité : 1/500 à 15 degrés), beaucoup plus soluble à chaud, 5 0/0 à 100 degrés, peu soluble dans l'alcool froid, soluble dans l'acétone, se dissolvant facilement dans les acides et dans les alcalis. Cette dernière solution brunit peu à peu à l'air, mais la présence du sulfite de soude empêche ce brunissement. Les acides et les alcalis décomposent, à l'ébullition, la combinaison en ses composants : paraphénylène diamine et hydroquinone.

Le perchlorure de fer donne, dans la solution aqueuse, une coloration bleu foncé virant rapidement au rouge foncé ; un excès de ce corps transforme le composé en quinone.

PROPRIÉTÉS RÉVÉLATRICES. — I. Solution aqueuse

La nouvelle combinaison peut, comme nous l'avons dit, développer l'image latente en simple solution aqueuse, mais cette propriété n'est pas pratiquement utilisable, car l'image n'apparaît que lentement et reste faible.

II. Emploi du sulfite de soude seul

L'addition de sulfite de soude à la solution aqueuse ne permet pas d'augmenter l'action révélatrice. Cette substance se comporte donc tout différemment des composés renfermant deux fois la fonction révélatrice dans le même noyau aromatique.

III. Emploi des carbonates alcalins

Si on ajoute des carbonates alcalins à la solution de la substance additionnée de sulfite, on ne peut, dans aucun cas, quelles que soient les proportions relatives de substance, de sulfite de soude et de carbonate, obtenir une image vigoureuse. L'image apparaît assez lentement et reste grise.

IV. Emploi du phosphate tribasique de soude

Si on emploie le phosphate tribasique de soude à la place du carbonate, le développement est plus rapide, l'image plus intense, mais toujours grise. Quelles que soient les proportions relatives des réactifs, on obtient toujours des images ayant le même caractère.

V. Emploi de l'acétone

L'acétone et le sulfite de soude permettent bien de constituer, avec la nouvelle combinaison, un révélateur assez énergique, donnant des images moins grises que celles obtenues avec le carbonate ou le phosphate tribasique de soude, mais néanmoins très inférieures à celles que l'on peut obtenir avec de très faibles quantités de *lithine caustique*. Aussi n'insis-

terons-nous pas sur les diverses formules de révélateurs que nous avons constitués avec les autres corps à fonction alcaline et nous nous contenterons de donner le résultat de nos essais avec la lithine caustique.

VI. Emploi de la lithine caustique

De très petites quantités de lithine caustique, ajoutées à la solution aqueuse de substance additionnée de sulfite, augmentent aussitôt dans de grandes proportions l'énergie révélatrice. L'image apparaît assez rapidement et les demi-teintes présentent une gradation normale. Afin de déterminer la meilleure formule à adopter, nous avons fait varier méthodiquement d'une part la quantité de sulfite, d'autre part la quantité de lithine.

A. Influence de la quantité de sulfite de soude. — Nous avons reconnu que la quantité de sulfite de soude la plus favorable était de 15 à 16 gr. par litre. Si l'on augmente cette quantité, l'image manque de vigueur. Au-dessous de cette teneur, la solution absorbe plus facilement l'oxygène de l'air, sans avantage pour la qualité de l'image.

B. Influence de la quantité de lithine. — La lithine agit à dose très faible, mais au-dessous de 2 gr. par litre de révélateur, l'image reste faible. 3 gr. par litre est la quantité qui nous a paru la plus favorable. Au-dessus de cette teneur, l'énergie révélatrice n'augmente pas sensiblement.

Composition du Révélateur normal

La formule définitive à laquelle nous nous sommes arrêtés, pour le développeur normal, est la suivante :

| | |
|------------------------------------|----------|
| Eau | 1000 cc. |
| Sulfite de soude anhydre | 16 gr. |
| Hydramine (1) | 5 gr. |
| Lithine caustique | 3 gr. |

Le révélateur ainsi constitué donne des images très vigoureuses, présentant une parfaite gradation dans les demi-teintes, l'image apparaît assez rapidement, monte régulièrement et peut atteindre enfin la même intensité qu'avec les révélateurs les plus énergiques connus.

En introduisant une aussi faible quantité de lithine dans le révélateur, la gélatine conserve toute sa solidité.

Conservation de la Solution et noircissement de la peau

La solution révélatrice préparée comme ci-dessus est incolore et peut être conservée sans altération sensible dans un flacon bouché. Elle ne noircit pas sensiblement la peau.

Action du Bromure de Potassium

Une qualité remarquable de ce nouveau révélateur est sa grande sensibilité à l'action du bromure de potassium : Un centimètre cube de solution à 10 0/0 introduit dans 100 cc. de révélateur produit déjà une action très marquée. Avec 10 centimètres cubes de bromure pour 100 cc. de solution, on peut arrêter à peu près complètement le développement. Il est donc possible, avec le révélateur à l'hydramine, de corriger facilement la surexposition.

Conclusions

En résumé, il est curieux de constater que la combinaison directe, sans élimination d'eau, de deux corps à fonction révélatrice, dont l'un, l'hydroquinone, possède des propriétés acides et l'autre, la paraphénylène diamine, des propriétés basiques, donne naissance à un composé doué d'excellentes propriétés révélatrices susceptibles de se manifester en présence d'une très petite quantité d'alcali caustique.

C'est probablement à ce fait, que les fonctions des deux composants se saturent mutuellement, qu'il faut attribuer la faible quantité d'alcali caustique nécessaire pour constituer le révélateur normal.

Il est intéressant également de remarquer combien est différente, suivant le révélateur, l'action des carbonates alcalins et des succédanés des alcalis, acétone, sulfite ou phosphate tribasique de soude qui, comme on le sait, agissent avec plusieurs révélateurs comme de véritables alcalis caustiques.

Enfin, l'action retardatrice du bromure à faible dose est également très remarquable, car on sait qu'elle ne se manifeste qu'avec un petit nombre de révélateurs organiques.



1. Par suite de la difficulté qu'aurait présentée la dénomination de la nouvelle combinaison, d'après sa constitution chimique, nous avons dû déroger à nos habitudes et lui donner un nom conventionnel : l'hydramine.



Les lavoirs, près du manoir,
Blanchéouet, à coup de battoir
De linge, plus d'un amas noir... (O! Bonville!...)

(Cliché de la Compagnie française de Photographie, rue de Solferino, à Paris)

Les Nouveautés Photographiques

Laboratoire-Valise

(Nouveau laboratoire photographique de voyage Mannerot — Breveté s. g. d. g.)

Cet appareil, construit avec tous les soins qu'exige le but poursuivi par l'inventeur, permet de développer en pleine lumière, au soleil même, en quelque lieu qu'on se trouve (plaine campagne, jardin, appartement etc.) les plaques au gélatino-bromure. Il permet par la même occasion de charger à nouveau les châssis de plaques nouvelles et non impressionnées.

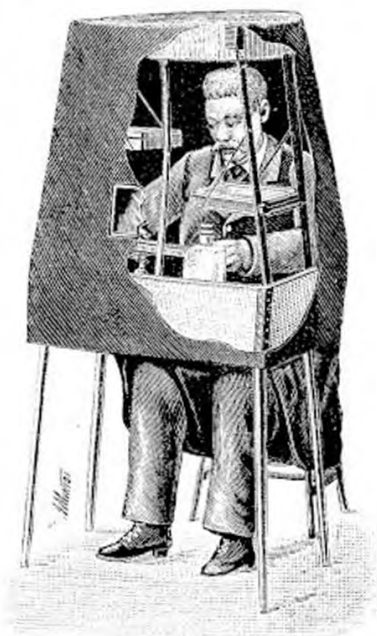
Sécurité complète en tant que chambre noire, étanchéité parfaite, aération assurée par une forte ventilation qui permet d'y séjourner plusieurs heures sans être incommodé par les émanations des bains et produits nécessaires par les manipulations, légèreté de poids rendant son transport facile dans toutes les excursions, de quelque longueur qu'elles soient; d'un volume restreint (le laboratoire-valise une fois fermé mesure 0^m68 en longueur, 0^m38 en largeur et 0^m21 en hauteur) qui permet de l'introduire dans tous les filets des compartiments des chemins de fer; tels sont les avantages principaux qui assurent à cet appareil un succès de tout premier ordre. Ouvert, l'appareil mesure environ 1^m50; son poids, en y comprenant les accessoires nécessaires au développement, siège pliant d'un modèle spécial (permettant de développer les plaques assis) flacons, cuvettes, etc., ne dépasse pas quinze kilos. Son couvercle fermé et monté sur ses quatre pieds, le laboratoire-valise peut servir de table, soit pour écrire soit pour tout autre usage.

L'aménagement intérieur permet de développer une plaque 18x24 et des tablettes mobiles

sont disposées pour recevoir les cuvettes inutiles dont le non emploi serait une gêne momentanée pendant le développement. Un réservoir assure la réserve d'eau qu'un robinet laisse échapper au fur et à mesure des besoins; son écoulement au dehors s'opère par un orifice placé au fond de l'appareil.

Il a été présenté à la Société française de photographie à la séance du 6 Janvier 1898 par M. Fleury-Hermagis. Le bulletin de la société, rendant compte de cette présentation, s'exprime en ces termes : « Le laboratoire-valise est un appareil des plus portatifs et des plus légers (15 kilos y compris le siège pliant permettant de développer assis), très stable sur ses quatre pieds, très simple à monter et à replier. L'aménagement intérieur en est très ingénieux; mais l'avantage le plus précieux qu'il présente est celui d'une excellente solution, mettant l'opérateur à l'abri de l'asphyxie et de la congestion cérébrale, quelle que soit la durée des manipulations ».

On voit par cet exposé rapide combien le laboratoire-valise peut rendre de services, non seulement aux amateurs qui font des petites excursions ou de courtes absences dans lesquelles ils déplorent plus d'une fois le défaut d'aménagement et de commodité des hôtels qui les forcent à attendre le soir pour changer leurs plaques impressionnées dans la journée ou les développer en partie, mais encore aux explorateurs, missionnaires, voyageurs restant de longs mois au dehors, dans des contrées plus ou moins désertes et sauvages. Avec l'appareil en question, un arrêt de quelques minutes permettra au touriste et à l'explorateur d'emporter un cliché fini; de conserver un document important ou un sujet intéressant qu'il aurait dû laisser derrière lui, à son grand regret, toutes les plaques emportées étant impressionnées et nul moyen n'étant à sa portée pour les changer.



Pour l'amateur qui ne dispose pas d'un cabinet noir ou dont le logement trop exigü ne permet pas de condamner une des pièces qui le composent même momentanément, le laboratoire-valise permettra de remédier à cet inconvénient qui prive souvent d'un plaisir favori et d'un passe-temps agréable. Il n'a rien à craindre de l'écoulement des eaux qui tombent dans un récipient quelconque qu'on placera sous l'appareil. Enfin, lorsque les opérations seront terminées, on pourra le ranger sur une planche, dans un coin, ou le laisser sur ses pieds, dans un endroit de la pièce où il fera l'office d'un petit meuble.



Sensibilisateur Elgé

Aujourd'hui que l'on cherche à rendre en photographie, le plus artistiquement possible, un sujet artistiquement pris, on se préoccupe vivement du choix du papier. Ce choix, évidemment, dépend et de la nature du sujet et du goût de l'artiste. Il n'est donc pas possible que le commerce puisse donner, sous forme de papiers sensibilisés, une variété, pour ainsi dire, aussi indéfinie. Le mieux est de tourner la difficulté, et d'offrir aux amateurs une liqueur sensibilisatrice, facilement étendable et de laisser ainsi l'amateur absolument maître du choix de son papier.

Le *Sensibilisateur Elgé* remplit ces conditions. On peut, à l'aide d'un pinceau, l'appliquer rapidement et sans la moindre difficulté sur le support dont on a fait choix: papier de n'importe quel grain ou marque, tissu, bois, etc., etc. Vous laissez sécher, dans l'obscurité complète, ce support ainsi sensibilisé; vous pouvez alors l'insoler sous un phototype négatif comme un papier sensible du commerce. Lorsque l'image y apparaît, avec une intensité moyenne, vous retirez du châssis-presse, vous lavez cinq minutes, en changeant l'eau deux fois, et vous fixez pendant dix minutes environ dans un bain ordinaire d'hyposulfite acide,

puis vous rincez. L'épreuve s'intensifie au séchage, et sa coloration varie suivant la nature de l'encollage du papier. Cette remarque a son importance puisque, en encollant soi-même à son gré le papier avant sa sensibilisation, on peut obtenir tel ou tel effet.

La modification des teintes peut encore s'obtenir, si l'on veut, par des virages, soit qu'on remplace le fixage par un bain fixo-vireur, soit que l'on virole à l'or ou au platine avant le fixage. Si l'on voulait virer après le fixage, il faudrait que le bain de virage contint alors du sulfo-cyanure d'ammonium.

Cette facilité d'emploi du *Sensibilisateur Elgé* permet de tirer de petites épreuves sur du papier à lettres en guise d'en-tête et de les tirer en noir ou en bistre.



RECETTES & PROCÉDÉS

Préparation du papier au magnésium

On saupoudre de magnésium en poudre deux feuilles de papier imperméable préalablement recouvertes d'une couche de colle d'amidon. On applique ensuite l'une sur l'autre les deux faces ainsi recouvertes et on laisse sécher. Puis on colle sur les deux faces extérieures deux feuilles de papier recouvertes de chlorate de potasse, et l'on recouvre le tout de papier ordinaire pour mettre le chlorate à l'abri de l'humidité. On obtient ainsi un carton épais que l'on découpe en bandes minces, lesquelles, lorsqu'on les allume d'un bout, brûlent complètement en produisant la flamme blanche, éblouissante, caractéristique de la combustion du magnésium.

Moniteur de la Photographie.



Virage en bleu ou en vert des épreuves au gélatino-bromure d'argent sur papier et sur plaques.

Le Dr Vogel a constaté que les images sur papier ou sur plaques au gélatino-bromure d'argent traitées par les sels de fer et le prussiate rouge de potasse sont souvent améliorées. Le virage en bleu que l'on obtient servira, par exemple, à rendre plus agréable le ton d'une diapositive qui, par suite d'erreurs dans la durée d'exposition ou le développement, serait sans relief et d'aspect désagréable. Un court séjour de l'image dans le bain lui donne une meilleure apparence et augmente son éclat. Ce traitement peut aussi être appliqué avec succès aux vues marines, aux effets de lune, etc. Les sels doubles et, en

particulier, l'ammonio-citrate de fer sont les meilleurs qui puissent être employés pour cette opération. Le Dr Vogel recommande la formule suivante qui présente une grande analogie avec le renforçateur à l'uranium :

| | |
|-------------------------------------|-------|
| A. Ammonio-citrate de fer . . . | 1 gr. |
| Eau distillée | 100 — |
| B. Prussiate rouge de potasse . . . | 1 — |
| Eau distillée | 100 — |

Ces deux solutions se conservent dans l'obscurité : toutefois, il est bon d'ajouter quelques gouttes d'acide acétique à la première solution pour éviter la formation des sels basiques. Le bain de virage se compose de 50 cc. de la solution A, 30 cc. de la solution B, et 10 cc. d'acide acétique glacial. L'addition de ce dernier produit a pour objet de combattre l'action durcissante exercée sur la gélatine par le prussiate de potasse. Lorsque les produits employés sont purs, il ne doit pas se former de précipité au moment du mélange des solutions. L'épreuve sur papier ou sur verre est plongée, sèche ou humide, dans le bain. Toutes les gradations de teintes du noir bleu au bleu intense peuvent être obtenues selon la durée d'action du bain. Après le virage, on doit laver l'épreuve jusqu'à ce que l'eau ait perdu son apparence trouble. On peut faire disparaître la coloration bleue à l'aide d'ammoniaque diluée.

Les tons verts sont obtenus par un traitement préalable de l'épreuve par le renforçateur à l'urane, suivi, sans lavage intermédiaire, d'un traitement par le bain ci-dessus. L'intensité du ton, soit en vert, soit en bleu, dépend de la prédominance d'action des solutions correspondantes. On peut, pour simpli-

lier les opérations, préparer un seul bain qui serait alors composé ainsi :

| | |
|--|---------|
| Solution de nitrate d'urane (1 : 100) | 25 c.c. |
| Solut. d'ammonio-citr. de fer (1 : 100) | 25 — |
| Acide acétique glacial | 10 — |
| Sol. de prus. rouge de potasse (1 : 100) | 50 — |

On obtient avec ce bain un ton vert malachite ; toutefois, si le lavage est trop prolongé, l'image devient bleue.

(Vie Scientifique)



Bain de fixation acide

Toutes les formules publiées jusqu'à ce jour nous semblent inutilement compliquées, ou quand elles sont simples elles ont le grand défaut de décomposer l'hyposulfite. Voici le bain dont nous nous servons depuis plusieurs années :

| | |
|----------------------------|----------|
| Eau | 1000 cc. |
| Acide sulfurique | 3 gr. |
| Sulfite de soude | 60 — |
| Hyposulfite | 250 — |

Mettez d'abord l'acide dans l'eau en ayant soin de remuer avec un agitateur ; pesez d'avance et pulvérisez le sulfite et l'hyposulfite. Ajoutez le sulfite à l'eau acidulée d'un seul coup et remuez au moins pendant une minute ; il se dégage une odeur prononcée d'acide sulfureux. Mettez-y l'hyposulfite en une fois aussi et sans attendre que le sulfite soit complètement dissout. Cette addition rapide de l'hyposulfite remplit un double but : elle abaisse la température de la solution et permet à celle-ci de mieux emprisonner le gaz acide et elle augmente le volume du liquide, ce qui tend au même résultat. Peut-être la solution se colorera-t-elle légèrement en jaune, peut-être se troublera-t-elle un peu à cause de l'air introduit avec l'hyposulfite, mais ces deux apparences disparaissent et laissent une solution claire, incolore et sans aucun dépôt autre que les quelques impuretés que peuvent contenir les produits chimiques. Il est inutile de filtrer.

Ce bain de fixation a une durée pour ainsi dire illimitée, la même solution me sert une année durant et reste claire ; j'ai soin de la remettre dans le litre chaque fois qu'elle a



CHEM. DE M. A. DAHL

PARIS L'ÉVÈNE. — PATHEFRANCO. BOIS DE VINCENNES

servi. Il se forme, il est vrai, sur les parois de la bouteille un dépôt noirâtre d'hyposulfite d'argent, mais ce dépôt n'affecte pas la solution. A mesure que le bain s'épuise, il agit moins rapidement. Quand le fixage d'une plaque ordinaire dure plus de cinq minutes, il y a lieu de renouveler le bain ; mais la confection de cette solution est si simple et si vite faite que ce n'est vraiment pas une peine.

(Photographie Times.)

OTTOMAN JARICAL.



Révéléteur sec

M. G. Bani donne la formule suivante d'un révélateur sec et facile à employer :

| | |
|-------------------------|-------------|
| A. Métal | 152 parties |
| Hydroquinone | 58 — |
| Ironogène | 40 — |
| Acide borique | 40 — |

Bien mêler et conserver dans des flacons jaunes bien bouchés.

| | |
|-------------------------------|-------------|
| B. Sulfite de soude | 100 parties |
| Borax | 25 — |
| Sucre de lait | 25 — |

Le tout bien pulvérisé et mêlé est conservé dans un flacon bien bouché.

Pour l'usage on emploie :

| | |
|---------------------|-----------|
| A. Poudre | 3 parties |
| B. — | 100 — |
| Eau | 100 cc. |

R. Z. (Brit. Journ.)

Les photographes qui désireraient échanger des photographies peuvent s'adresser à M. S. WIENIOWSKI, à Wuidawa (Russie).

Bibliographie

Les Agrandissements d'Amateurs. *Construction des appareils; Obtention des épreuves agrandies*, par Ach. Delamarre, avec une préface de A. Reyner. Un volume avec 26 figures. — Prix 2 fr. — Paris, Charles Mendel, éditeur, 118, rue d'Assas.

Voici une brochure « utile », et c'est là chose assez rare pour mériter d'être signalé : l'amateur qui désire, pendant les interminables soirées d'hiver, agrandir les plus jolis clichés recueillis çà et là pendant la belle saison, trouvera dans cet intéressant petit ouvrage tous les renseignements nécessaires non seulement pour obtenir à coup sûr de belles épreuves agrandies, mais encore pour construire lui-même les appareils dont il aura besoin ; l'auteur le conduit par la main depuis le choix de l'installation, installation dont la simplicité étonnera bien souvent, jusqu'au montage de l'agrandissement terminé ; les détails n'ont pas été négligés, mais au contraire donnés à profusion, afin que rien ne pût, à quelque moment que ce soit, arrêter l'amateur, même non initié.



Un ouvrage bien fait traitant des automobiles ! N'est-ce pas là « le volume à acheter » qu'attend depuis longtemps toute personne curieuse de la locomotion nouvelle ?

C'est un gros succès que le fort volume de 400 pages que vient de publier notre distingué confrère Baudry de Saunier sous le titre *L'automobile théorique et Pratique*. Il est impossible d'être plus élégamment clair, d'expliquer mieux le moindre détail des organes et, sans la moindre formule de mathématiques, de rendre plus enfantins les problèmes les plus compliqués.

Cet ouvrage remarquable, bourré de 200 gravures sur bois, a sa place obligatoire dans la bibliothèque de tout ami du progrès, sur la table de tout homme attiré par la question passionnante de l'automobilisme.



La maison Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins, vient de publier, comme chaque année, l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* pour 1899. — Ce petit volume compact contient comme toujours une foule de renseignements indispensables à l'ingénieur et à l'homme de Science. Parmi les Notices de cette année, signalons tout spécialement celle de l'ingénieur-constructeur P. GAUTIER, sur le **Sidérostat à lunette de soixante mètres de foyer et de 1^m 25 d'ouverture**, qu'il construit pour l'Exposition de 1900 ; la *Notice sur les ballons-sondes*, par M. BOUQUET DE LA GRYE, et la *Notice sur la Géodésie moderne en France*, par le Colonel BASSOT. In-18 de vi-784 pages avec 2 cartes magnétiques : 1 fr. 50 (franco, 1 fr. 85).



Les Ballons-Sondes et les Ascensions internationales, par FONVIELLE (Wilfrid de), secrétaire de la Commission internationale d'Aéronautique ; précédé d'une *Introduction* de M. BOUQUET DE LA GRYE, membre de l'Institut, président de la commission scientifique d'Aéronautique de Paris. 2^e édition. In-18 Jésus, avec figures ; 1899. — 2 fr. 75

A la suite du Congrès d'Aéronautique de Strasbourg et des dernières expériences simultanées, M. W. de Fonvielle vient de publier à la Librairie Gauthier-Villars une seconde édition des *Ballons Sondes et des Ascensions internationales*.

Dans cet ouvrage se trouve un exposé complet de ces grandes opérations aérostatiques dans lesquelles la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie ont mis en commun leurs efforts pour pénétrer le secret de la constitution de la haute atmosphère, et qui seront reprises sur une immense échelle au Congrès de l'Exposition de 1900.



Manuel de l'explorateur; procédé de levés rapides et de détail: détermination astronomique des positions géographiques. E. BLIM, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur-chef du service des Ponts et Chaussées en Cochinchine, et M. ROLLET DE L'ISLE, ingénieur hydrographe de la Marine. — 1 volume in-18 Jésus, avec 90 figures, Modèles d'observation ou de carnets de levés; cartonnage souple; 1899. — 5 francs.

MM. Blim et Rollet de l'Isle ont voulu donner, dans ce *Manuel*, sous une forme aussi élémentaire que possible, les notions indispensables à celui qui, tout en marchant vers un but déterminé par des considérations parfois étrangères à la géographie, veut recueillir les éléments d'une représentation exacte de ce qu'il aura vu sur sa route.

Il suffit, pour comprendre ce *Manuel*, d'avoir quelques notions de géométrie élémentaire et de Trigonométrie ; tout ce qui avait un caractère scientifique trop accentué a été systématiquement écarté. En développant, au contraire, la partie pratique et en multipliant les détails relatifs à l'application des méthodes, les auteurs ont pu faire profiter les explorateurs novices de l'expérience acquise par leurs devanciers au prix de mécomptes nombreux et parfois pénibles.

Au point de vue des observations astronomiques, l'emploi du théodolite est seul expliqué, à l'exclusion complète du sextant. C'est que, en effet, il faut une certaine habileté, qui ne s'acquiert

qu'avec le temps, pour obtenir, par le maniement de ce dernier, des résultats comparables à ceux que peut donner facilement le théodolite. En décrivant l'emploi du sextant, on n'aurait rien appris à ceux qui, comme les officiers de marine, en font un usage courant, et l'on aurait compliqué inutilement ce *Manuel*, destiné aux débutants. Une seule lacune, fort importante d'ailleurs, nous a frappé dans ce volume : Comment se fait-il que les auteurs ne mentionnent même pas la méthode de lever les plans du Colonel Laussedat? C'est pourtant la plus pratique et la plus remarquable de toutes celles qui existent!...



CHAMBRE SYNDICALE

des Fabricants et Négociants

En Appareils, Produits et Fournitures photographiques

Procès-Verbal de la Séance du 7 Février 1899.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Dubouloz, Président, assisté de MM. Fleury-Hermagis et Molteni, Présidents d'honneur; Mantois, Vice-Président; J. Demaria et Mendel, 2^{es} Vice-Présidents; Gaumont, Secrétaire général; Jarret, Secrétaire; Mattioli, Archiviste.

Membres présents

MM. Merville, Houdar, Lacour, Grieshaber, Alibert, Mackeinstein, Turillon, Duplouch, d'Espagne, Otto-Lund, Delbosque, Jumeau, Degen, Derepas, Gastine, Demaria Henri, Giroux, Boesflug, Jolly, Korsten, Faine, Français, Lézy, Trambouze, Caillon, Roussel.

Membres excusés :

MM. Dumont, Mercier, Reeb.

Après lecture, le procès-verbal du 10 Janvier 1899 est adopté.

Lecture de la Correspondance :

1^o Une lettre de M^{me} veuve Attout-Taillefer donnant sa démission de membre de la Chambre syndicale; démission acceptée.

2^o Une lettre de M. Pector, Secrétaire général de l'Union Nationale des Sociétés photographiques de France, demandant à la Chambre syndicale de bien vouloir accorder à l'Union Nationale, comme les années précédentes, diverses médailles pour le prix de ses concours. Sur la proposition du Président, la Chambre met à la disposition de l'Union Nationale une médaille d'argent et une médaille de bronze.

3^o Une lettre de M. Briaud donnant sa démission de membre de la Chambre syndicale; acceptée.

4^o Une lettre de la maison Marion, Guibout et C^o demandant qu'on veuille bien prendre note de leur raison sociale.

5^o Une lettre de la fabrique parisienne des papiers photographiques « au Clairon » informant la Chambre syndicale qu'elle sera représentée dans ses réunions par MM. Grégois et Giroux.

6^o Une lettre de MM. Drepière et Wavant à Lyon avisant la chambre syndicale qu'ils se sont rendus acquéreurs de la maison J.-B. Carpentier de Lyon et continueront à faire partie du syndicat.

7^o Une lettre de M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes demandant de lui retourner, après l'avoir complété, un questionnaire permettant de tenir à jour l'annuaire des syndicats professionnels industriels. Le président a répondu.

M. le président fait connaître le programme de la soirée artistique qui suivra la distribution des récompenses aux employés et ouvriers, le 13 février prochain. Grâce aux démarches de M. Delbosque, cette soirée promet d'être des plus attrayantes et des plus réussies.

M. Lyon, directeur de la maison Pleyel Wolff, informe le syndicat que la location du piano ne sera pas facturée; M. le président se charge de remercier personnellement M. Lyon pour cette gracieuseté.

M. Waron fait savoir qu'il revient sur sa détermination et reste membre de la Chambre syndicale.

Le Ministère des Colonies fait savoir aux membres de la Chambre syndicale qu'un dernier délai de huit jours est accordé aux exposants pour faire parvenir leur demande d'admission dans la section des Colonies.

M. le Président informe la Chambre qu'il a fait une demande d'admission au comité de la classe 103. section de l'économie sociale, pour un tableau de 1^m50 sur 1 mètre destiné à contenir les documents relatifs aux œuvres créées et patronées par le syndicat. Approuvé.

Lecture est faite d'une circulaire se rapportant à l'Exposition Franco-Russe qui doit avoir lieu à St-Petersbourg, pendant une durée de un mois, à partir du 20 mars prochain. M. le Président veut bien se charger de recueillir pour cette exposition les demandes d'admission des membres de la Chambre.

Il est procédé à l'admission, au bulletin secret, de MM. Barby, de Paris; Duvau, 36 rue Bapst

à Asnières; de M. Saintclair, fabricant de plaques à Bordeaux; ces Messieurs sont élus membres actifs du Syndicat.

Il sera procédé à la prochaine réunion mensuelle du Syndicat à l'élection de M. Allié, mécanicien à Paris, présenté par MM. J. Demaria et J. Dubouloz; de MM. Boulade frères fabricants d'appareils de précision à Lyon, présentés par MM. Dubouloz et Demaria; de M. Girel, fabricant de pellicules à Lyon, présenté par MM. Dubouloz et Demaria; de M. Gilles Emile, fabricant d'appareils de photographie à Paris, présenté par MM. Dubouloz et Degen; de M. Reverchon, négociant en appareils photographiques, rue Denis Papin, à Asnières, présenté par MM. Dubouloz et Demaria; de M. Grivois, 28, rue de Châteaudun à Paris, négociant en appareils photographiques, présenté par MM. Dubouloz et Demaria.

Par sa lettre du 12 novembre, M. Gastine demandait aux membres de la Chambre syndicale de bien vouloir réserver aux abonnés du journal, la *Photographie française*, une remise de 5 à 10% sur la vue d'une carte d'identité délivrée par ce journal. En raison des efforts que doivent faire les Membres de la Chambre pour réagir contre l'avilissement des prix, et après une courte discussion à ce sujet, M. Gastine, dans un intérêt commun, retire jusqu'à nouvel ordre sa proposition.

M. Mackenstein demande la parole pour proposer de faire subir aux appareils américains rentrant en France, des droits de douane basés *ad valorem*. M. le président fait remarquer qu'il n'est pas possible pour le moment de faire une semblable demande à la commission des douanes, qu'il s'occupe de la question en général et espère arriver à une heureuse solution.

La Chambre décide de s'affilier à la Chambre de commerce française de Genève, en reconnaissance de l'appui que cette dernière a bien voulu lui prêter et vote des remerciements à son Président, M. Benassy-Philippe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 3/4.

Le Secrétaire général : L. GAUMONT.

Le Président : J. DUBOULOZ.

18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA

LE HAMMAN

BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE

SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, BR^O HAUSSMANN

Les personnes qui posséderaient des numéros 1 de la dixième année du Journal "La Photographie française" (numéro daté du 25 janvier 1898) et qui consentiraient à s'en défaire, sont priées de les adresser à la Direction (9^{bis}, Boulevard Montparnasse, Paris) qui les rachètera.

A VENDRE 250 fr. Jumelle stéréo. Zion, 7x15, avec 3 châssis doub. rid. partait état. S'adr. doct. Moreau, r. Montauban Angers. Timb. p. rép.

A VENDRE 125 fr. Obj. Roussel, anti-spectroscop. parf. état gar., couv. 15x21 pl. ouvert. — 160 fr. Appareil Folding 12x16, sans object. et obturat., état neuf. Châss. mag. 12 pl. et 2 châss. doub. rid., sac. HODÉE., 122, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine. Timb. p. rép.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Exiger le Numéro
et la Marque **E. Français**

sur tous les **OBJECTIFS Anastigmats** Rectilinéaires, grands angles, etc.

fabriqués par

E. FRANÇAIS, OPTICIEN

PARIS — 84, QUAI JEMMAPES — PARIS

S'adresser
pour ce qui concerne

la Direction

et la

Publicité

à

M. L. GASTINE

9^{bis}, boul. Montparnasse

PARIS